|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Fiche descriptive de la formation** |  |
| |  |  |  | | --- | --- | --- | | cgtform |  |  | |  | |   **Responsable à la Politique financière** Public : Les responsables de la politique financière des Unions Départementales, des Comités Régionaux et des Fédérations. Le contexte qui amène à faire de la formation : Cette formation s’inscrit dans la famille de formation « outiller à la responsabilité ». Elle a pour but d’outiller les militant·e·s en charge de la politique financière afin de donner une dimension politique à la gestion financière de leur organisation. Les objectifs de formation : À la fin de la formation, les stagiaires seront capables de définir tout ce qui fait la politique financière de leur organisation. Les thèmes abordés : Thème 1 : Les trois fonctions qui composent l’ensemble de la politique financière  Thème 2 : Règles de vie et procédures financières  Thème 3 : Les obligations comptables des organisations issues de la loi de 2008  Thème 4 : Les ressources et dépenses de l’organisation  Thème 5 : La réalisation du budget prévisionnel pour l’organisation Les prérequis à cette formation : Les stagiaires devront déjà avoir suivi la Formation syndicale générale de niveau 1 (tronc commun), et être en charge de la politique financière pour leur organisation. Évaluations prévues : Évaluation de fin de thème.  Évaluation appréciative de fin de formation. Forme et durée de l’action de formation  * Stage de 5 jours du 11 au 15 février 2019 au Centre Confédéral de Formation Syndicale Benoît Frachon à Courcelle-sur-Yvette. * Animatrice : Marilyn Homon | | |
|  | | |